

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Barrage hydroélectrique Rhôneergia :
les élus de la Métropole interrogent la pertinence du projet et s'inquiètent de ses impacts
sur la qualité de l'eau des Grands Lyonnais**

Réunis ce lundi 12 février en Commission permanente, les élus de la Métropole de Lyon ont voté une délibération qui concerne le projet d'un barrage hydroélectrique dénommé Rhôneergia. La Métropole de Lyon interroge la pertinence du projet et identifie de nombreux enjeux et risques pour la ressource en eau à ce stade des études préalables. Elle demande à être largement associée à la prise de décision finale.

À la demande de l'État, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) mène une étude d'opportunité concernant un projet de barrage hydroélectrique entre l'Isère et l'Ain dénommé Rhôneergia. Cet ouvrage, potentiellement mis en service en 2033, serait une centrale hydraulique de type « au fil de l'eau » qui est généralement implantée sur le cours de grands fleuves ou de grandes rivières. Au titre du code de l'environnement, ce projet fait l'objet d'une concertation préalable organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP), à laquelle la Métropole de Lyon entend contribuer, car c'est sur cette base que l'État prendra sa décision.

Ce projet aurait un impact considérable sur la dernière zone sauvage du Rhône mais il pourrait aussi impacter la ressource en eau de 1,4 million de Grands Lyonnais. La Métropole s'interroge sur l'opportunité d'un tel projet au regard de ses impacts environnementaux en matière de continuités écologiques et hydrologiques, mais également de modifications majeures du lit du fleuve et de déstockage de polluants. Le dossier de concertation évoque notamment de potentielles incidences du projet sur la qualité des eaux de surface et souterraines en très grande proximité du champ captant de Crépieux-Charmy qui fournit 97% de l'eau consommée sur le territoire. Au-delà des potentiels impacts de ce projet sur la qualité de l'eau consommée, la Métropole demande également la production de plusieurs études approfondies sur les répercussions de ce barrage concernant les débits et la température des eaux du Rhône, ainsi que les effets pour les territoires en aval.

Anne Grosperin, Vice-présidente en charge du cycle de l'eau

« Le projet Rhôneergia fait peser des risques sur de la ressource en eau des habitants de la Métropole de Lyon qu'il faut évaluer et maîtriser avec une **grande rigueur technique sur le court, moyen et long terme**. A ce stade des études préalables, la Métropole ne dispose pas d'informations et de garanties nécessaires sur la préservation de sa ressource principale. La décision finale de réaliser ou non ce projet doit intervenir au terme d'un débat public éclairé, en pleine connaissance de toutes les études et impacts de ce potentiel ouvrage. Pour la Métropole de Lyon, le besoin de répondre à la décarbonation de la production d'électricité doit faire l'objet d'une évaluation sérieuse du rapport bénéfices/risques au regard des enjeux majeurs de préservation de la ressource en eau, de durabilité de l'approvisionnement en eau potable de la Métropole, comme de respect de la biodiversité et des ressources agricoles. »

Contact presse

Léa Cordonier – Mail. lcordonier@grandlyon.com – Tél. 06 98 73 61 96